

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Profanations de cimetières : l'AMF condamne ces actes odieux et barbares

Le président de l'AMF François Baroin, au nom du Bureau et de tous les maires de France, condamne avec la plus grande force les profanations de 300 tombes et d'une stèle en mémoire des déportés à Sarre-Union et celles du cimetière de la commune de Tracy-sur-Mer.

Ces actes odieux et barbares sont inqualifiables car ils s'attaquent à la dignité humaine dans ce qu'elle a de plus profond, le respect des disparus mais ils visent aussi à contester un principe essentiel de notre société, le respect de toutes les croyances et opinions, qui est au cœur de notre République tolérante et fraternelle. Toute atteinte à ces valeurs est une attaque contre la communauté nationale.

L'AMF souhaite que les auteurs de ces profanations soient rapidement arrêtés, déférés à la Justice et condamnés à la hauteur de la gravité de ces faits.

Les maires de France, qui défendent et font vivre au quotidien les valeurs de la République, tiennent, ensemble, à assurer solennellement les maires et les populations de Sarre-Union et de Tracy-sur-Mer de leur soutien et de leur solidarité face à ces actes odieux.